



PROCEDURE

Page : 1/7
Date : 26/04/2022
Codification :
PRLFS002v2

PROCEDURE

Objet :

Evaluer les participants d'une formation, leur progression et l'obtention des objectifs.
Analyser et transmettre les résultats aux demandeurs.

Liste de diffusion

Pour application :

→ L'ensemble du personnel, Clients et Prospects.

Rédigé par : LEBON
Maxime-Henri

Le : 26/04/2022
Signature :

Vérifié par : JUAN Mélissa

Le : 28/04/2022
Signature :

Approuvé par : LEBON
Maxime-Henri

Le : 28/04/2022
Signature :



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. QUESTIONNAIRE AVANT FORMATION.....	3
2.1 Formation « Conduite des autoclaves » standard.....	3
2.2 Formation « Bonnes pratiques de stérilisation » standard.....	3
2.3 Formation « Libération paramétrique des charges » standard.....	3
2.4 Formation sur mesure.....	3
3. QUESTIONNAIRE APRES FORMATION.....	4
3.1 Formation « Conduite des autoclaves » standard.....	4
3.2 Formation « Bonnes pratiques de stérilisation » standard.....	4
3.3 Formation « Libération paramétrique des charges » standard.....	4
3.4 Formation sur mesure.....	4
4. EVALUATION DES BENEFICES DE LA FORMATION	4
4.1 Méthode théorique (comparaison des questionnaires)	4
4.2 Méthode pratique (ressentis du participant et du cadre).....	5
4.3 Réévaluation.....	5
5. EVALUATION DE L'OBTENTION DES OBJECTIFS.....	5
5.1 Formation « Conduite des autoclaves » standard.....	6
5.2 Formation « Bonnes pratiques de stérilisation » standard.....	6
5.3 Formation « Libération paramétrique des charges » standard.....	6
5.4 Formation sur mesure.....	6
6. SANCTION	6
6.1 Bénéfice de la formation	7
6.1 Objectifs.....	7
6.2 Habilitation.....	7
6.3 Réévaluation.....	7



1. INTRODUCTION

Cette procédure est disponible sur le site www.formation-sterilisation.fr.

Elle est accessible à tous les visiteurs, clients et prospects.

Ce document peut être transmis sur simple demande d'un client ou prospect sous format informatique de préférence.

2. QUESTIONNAIRE AVANT FORMATION

Après la phase des présentations (cf. déroulement standard de chacune des formations : DLFS011, DLFS012, DLFS013, DLFS014 et DLFS015), un questionnaire avant formation est distribué aux participants afin d'évaluer leurs connaissances initiales, dans le domaine concerné.

Les questions sont en lien direct avec les objectifs mais sont différentes de celles posées dans le « questionnaire après formation ».

Ce questionnaire est noté.

2.1 Formation « Conduite des autoclaves » standard

-8 points sont attribués aux questions portant sur la libération paramétrique des charges.

-12 points sont attribués aux questions portant sur les consignes de sécurité, les dangers de l'autoclave, les dangers du service de stérilisation et le contexte réglementaire.

Trois questions portant sur la sécurité sont écrites en rouge pour souligner leur importance.

2.2 Formation « Bonnes pratiques de stérilisation » standard

-5 points sont attribués aux questions portant sur chacun des 4 modules :

-Hygiène et Libération Paramétrique des charges

-Organisation et système qualité

-Prédésinfection/Lavage/Désinfection

-Conditionnement/Stérilisation/Transport/Stockage

2.3 Formation « Libération paramétrique des charges » standard

-20 points sont attribués aux questions portant sur la libération paramétrique, le rôle de la stérilisation et le fonctionnement des autoclaves.

2.4 Formation sur mesure

Le questionnaire est élaboré en fonction des objectifs validés par le demandeur.



3. QUESTIONNAIRE APRES FORMATION

Ce questionnaire est transmis à chaque participant, à la fin de la formation mais avant le questionnaire de satisfaction.

Les questions sont en lien direct avec les objectifs mais sont différentes de celles posées dans le « questionnaire avant formation ».

Ce questionnaire est noté.

3.1 Formation « Conduite des autoclaves » standard

-8 points sont attribués aux questions portant sur la libération paramétrique des charges.

-12 points sont attribués aux questions portant sur les consignes de sécurité, les dangers de l'autoclave, les dangers du service de stérilisation et le contexte réglementaire.

Trois questions portant sur la sécurité sont écrites en rouge pour souligner leur importance. Les réponses à ces questions sont rédhibitoires pour l'habilitation à la conduite des autoclaves.

3.2 Formation « Bonnes pratiques de stérilisation » standard

-5 points sont attribués aux questions portant sur chacun des 4 modules :

- Hygiène et Libération Paramétrique des charges
- Organisation et système qualité
- Pré-désinfection/Lavage/Désinfection
- Conditionnement/Stérilisation/Transport/Stockage

3.3 Formation « Libération paramétrique des charges » standard

-20 points sont attribués aux questions portant sur la libération paramétrique des charges.

3.4 Formation sur mesure

Le questionnaire est élaboré en fonction des objectifs validés par le demandeur.

4. EVALUATION DES BENEFICES DE LA FORMATION

L'évaluation des bénéfices de la formation se base sur deux méthodes distinctes :

- Méthode théorique (*comparaison des questionnaires*)
- Méthode pratique (*ressentis du participant et du cadre*)

4.1 Méthode théorique (comparaison des questionnaires)

Cette méthode se base sur la comparaison entre les notes obtenues sur les questionnaires d'évaluation avant (note 1) et après (note 2) la formation.



Note 2 - note 1 ≤ 0 : La formation n'apparaît pas comme bénéfique.

Si les deux notes sont très élevées (supérieures à 16), il est possible que le participant ait besoin d'une formation plus poussée pour améliorer son niveau.

Si les deux notes sont très basses (inférieures à 5), le participant n'avait peut-être pas le niveau pour la formation effectuée.

$1 < \text{note 2} - \text{note 1} < 5$: La formation a permis d'améliorer le niveau du participant.

Note 2 - note 1 > 5 : La formation a été optimale et les bénéficiaires devraient être ressentis immédiatement.

Avantage de la méthode : En théorie, les progrès du participant sont quantifiables.

Inconvénient de la méthode : En pratique, les questionnaires bien qu'assez exhaustifs ne peuvent néanmoins refléter l'ensemble de la formation à eux seuls. Il est possible qu'un participant ayant beaucoup appris n'améliore que très peu sa note car peu de questions auraient ciblé ses acquis.

De plus, certaines personnes (surtout celles qui ont eu une scolarité courte) sont sujettes au « *mal des examens* » et perdent leurs moyens face à une feuille de papier.

Le questionnaire ne mesure pas les effets de la sensibilisation des participants.

4.2 Méthode pratique (ressentis du participant et du cadre)

Cette méthode se base sur le ressenti du participant via les questionnaires de satisfaction (non nominatifs mais donnant un aperçu général du ressenti des participants) et celui du cadre du service concerné via un bilan oral (cf. le document PRLFS003 « évaluation de la satisfaction »).

L'évaluation du bénéfice de la formation porte sur 3 points :

-Le participant a-t-il beaucoup appris, pendant la formation ?

-Le travail du participant s'est-il amélioré, après la formation ?

-Le participant est-il en mesure d'expliquer ce qu'il a appris (notamment à ses collègues) ?

Les résultats sont consignés dans le fichier DLFS009 et sont transmis aux demandeurs.

4.3 Réévaluation

Il est possible que lors du bilan oral, il apparaisse que l'évaluation théorique ne représente pas le ressenti du participant et/ou du cadre du service (« *mal des examens* »).

Dans ce cas, il est possible de refaire une évaluation théorique du participant (dans une situation moins stressante).

5. EVALUATION DE L'OBTENTION DES OBJECTIFS

L'obtention des objectifs est vérifiée à l'aide des questionnaires après formation



5.1 Formation « Conduite des autoclaves » standard

Maîtriser la Libération Paramétrique des Charges : Obtention de la moitié des points sur la partie libération paramétrique des charges.

Revoir et/ou enseigner le contexte réglementaire (cadre) : Obtention de la moitié des points sur les questions du contexte réglementaires.

Savoir se servir d'un autoclave en maîtrisant ses dangers : Avoir la totalité des points des questions rédhibitoires (en rouge).

Maîtriser les dangers du travail dans le service de Stérilisation : Obtenir les 4 points à la question sur les risques dans le service de stérilisation.

Connaître les consignes de sécurité : Obtenir 3 points à la question sur les consignes de sécurité.

5.2 Formation « Bonnes pratiques de stérilisation » standard

Sensibiliser le personnel à l'hygiène et au rôle de la stérilisation au cœur des établissements de santé : Obtention de la moitié des points sur la première partie.

Enseigner les principes fondamentaux de la stérilisation (marche en avant, Niveau d'Assurance Stérile...) : Obtention de la moitié des points sur la seconde partie.

Comprendre et savoir valider les étapes de pré-désinfection jusqu'à la désinfection : Obtention de la moitié des points sur la troisième partie.

Comprendre et savoir valider les étapes du conditionnement jusqu'au stockage : Obtention de la moitié des points sur la quatrième partie.

Enseigner les Bonnes Pratiques données par le référentiel : Obtention de tous des objectifs précédents.

Permettre la meilleure application possible de ces Bonnes Pratiques : Avoir trois réponses positives aux questions du bilan oral (méthode pratique).

5.3 Formation « Libération paramétrique des charges » standard

Maîtriser la Libération Paramétrique des Charges : Obtention de la moitié des points sur la partie libération paramétrique des charges.

5.4 Formation sur mesure

Le questionnaire est élaboré en fonction des objectifs validés par le demandeur.

6. SANCTION

Pour chaque participant menant à son terme une formation, une attestation (cf. documents DLFS019, DLFS020, DLFS021 respectivement attestation standard BPS, CA et LPC) est transmise au responsable de l'établissement.

Ce document est envoyé dans les 7 jours après la formation sous format informatique. Après le bilan oral, il est complété et il peut être renvoyé sous format papier.



6.1 Bénéfice de la formation

Un avis sur le bénéfice de la formation est rendu selon la méthode théorique.
A l'occasion du bilan oral, les attestations sont complétées selon la méthode pratique.

6.1 Objectifs

Les objectifs sont rappelés et leur obtention - ou non obtention - est indiquée.
A l'occasion du bilan oral, les attestations sont complétées selon la méthode pratique.

6.2 Habilitation

Pour les formations à la « conduite des autoclaves », à la « libération paramétrique des charges » ou certaines formations sur mesure, un avis sur l'habilitation du participant est rendu.

Avis favorable : le participant doit obtenir la moitié des points et répondre correctement aux éventuelles questions rédhibitoires.

Avis défavorable : note inférieure à la moitié des points et/ou mauvaise réponse à au moins une question rédhibitoire.

6.3 Réévaluation

En cas d'avis défavorable, une nouvelle évaluation théorique peut être effectuée dans de meilleures conditions pour le participant.

Dans ce cas, les résultats de la deuxième évaluation théorique remplacent les précédents.

En cas de nouvel échec, l'avis défavorable est validé. Libre au responsable de l'établissement d'habilité ou non le participant malgré cet avis.

Une nouvelle évaluation théorique peut être effectuée, en cas de divergence de résultat entre la méthode théorique et la méthode pratique. Cette réévaluation est effectuée seulement avec l'accord du participant.